Le Mouvement Familial dans la Région

Les conférences de M. Jos. Wilbois à Roubaix et à Tourcoing

M. Joseph Wilbois, l'éminent éducateur animateur du Comité Action et Pensée, que nous avons déjà présenté à nos lecteurs, est venu, lundi, délégué par la Confédération générale des Familles, traiter, à Roubaix et Tourcoing, avec sa grande compétence et la force de conviction qu'entraîne son talent d'orateur, du mouvement familial.

A ROUBAIX

Ce qu'est la Confédération générale des familles

C'est une simple et aimable causerie que M. Wilbois, présenté par M. Victor Diligent, a donnée à 17 h. 30, à la Fédération régionale, 2, rue de la Gare, devant les membres des Comités de quartiers des Associations familiales de Roubaix.

D'une façon extrêmement intéressante, M. Wilbois a exposé la raison d'être et le mécanisme de la Confédération générale des Familles.

Elle se distingue de toutes les autres associations familiales, avec lesquelles elle agit en plein accord en ce qu'elle ne s'adresse pas seulement aux familles nombreuses, mais à toutes les familles, même aux jeunes ménages dont la volonté est de remplir leur rôle en contribuant à la natalité.

Les associations de grandes familles, n'étant pas le nombre, doivent, pour soutenir leur action, se conduire en quémandeuses. Une Confédération de toutes les familles doit vivre par sa propre force. Mais, afin qu'un organisme comme celui-là ne dévie pas de son objet, afin qu'une majorité de familles restreintes ne l'entraîne pas, par exemple, dans les voies malthusiennes, la direction de la C. G. F. est maintenue dans les mains des chefs de familles nombreuses.

La Confédération repose sur la base locale; seule, cette base peut donner la vie et la puissance à l'Association des familles. M. Wilbois fait comprendre les avantages évidents d'une Confédération réelle des familles, avantages d'ordre moral — pour l'éducation et la moralité publique, par exemple — d'ordre matériel — pour le maintien et le développement de la législation familiale, pour la lutte contre la vie chère, etc.

Etablie sur le triple soutien de la commune, de la région, de la nation, la C. G. F. doit devenir une force irrésistible.

L'orateur anime le beau rêve qui voit la France transformée et vivant de la vie profonde, la vie familiale.

M. Wilbois, très applaudi, a été remercié par M. Victor Diligent, et tout aussitôt, convaincus par l'excellence des arguments si clairement et chaleureusement exposés, les auditeurs ont pris des dispositions pratiques pour la création à Roubaix, du noyau local de la Confédération générale des familles.

A TOURCOING

« La Famille vis-à-vis de l'Atelier, du Syndicat et de l'Etat »

Près d'un millier de personnes constituaient l'auditoire devant lequel M. Joseph Wilbois a donné à Tourcoing son intéressante conférence sur « La Famille française vis-à-vis de l'Atelier, du Syndicat et de l'Etat ». Cette conférence a eu lieu à 8 h. dans la Salle des Fêtes de l'Hospice, rue de Tournai.

M. Romain Flipo, président de l'Union des chefs de famille nombreuse, présidait, ayant à ses côtés MM. Louis Lorthiois, président de la Chambre de commerce, et Louis Wattine, de Roubaix, président de la « Fédération Régionale des Chefs de famille nombreuse ».

Dans sa courte allocution, le distingué président, M. Flipo, insiste sur le nombre de grandes familles qui existent à Tourcoing. Elles ont assuré la prospérité de notre région et ont donné généreusement à la France, tant de glorieux soldats. Puis il présente l'orateur, dont il fait un délicat éloge.

M. Wilbois, en des termes admirables de clarté et de précision, montre dans la société moderne la famille française serrée pour ainsi dire dans trois étaux : l'atelier, les syndicats et l'Etat. L'atelier d'abord : autrefois, la famille constituait presque toujours un atelier et pour ainsi dire, un état indépendant. Actuellement, le rôle de la famille et son influence sur ses membres est très restreint : l'atelier moderne disloque la famille; le machinisme supprime presque l'apprentissage, et procure aux adolescents un salaire élevé qui lui apprendra bien vite le goût du luxe, avant même qu'il ait pu distinguer le devoir; il provoque l'individualisme dont la France se meurt.

Les syndicats ensuite : certains syndicats sont favorables aux familles en ce sens qu'ils leur ont quelquefois procuré des améliorations au point de vue du bien-être, de l'hygiène et de l'économie. D'autres se présentent sous un aspect différent, ce sont les syndicats révolutionnaires qui poussent ouvertement à la restriction de la natalité.

Et enfin l'Etat qui s'oppose au plein épanouissement de la famille française, parce que centraliste et mauvais éducateur; parce qu'il ne comprend pas la famille, mais bien plutôt l'individu. Et c'est ainsi que le législateur lui-même ne comprenait pas la famille; il n'y a que quelques mois seulement qu'ils se sont enfin occupés des familles nombreuses. La France étant un Etat de célibataires au lieu d'être une association de familles, L'Etat brime et écrase les familles par ses impôts, lesquels pèsent davantage sur les pères de famille que sur les célibataires.

Que faire? demande l'orateur. Où est le problème à résoudre? Paraphrasant un mot célèbre, M. Wilbois affirme que « l'émancipation des familles ne peut venir que des familles elles-mêmes » et pour y arriver, l'orateur préconise la création d'une « Confédération Générale des Familles ».

C'est peut-être un rêve lointain, dit-il. Mais les hommes qui ont changé le monde n'étaient-ils pas des rêveurs? Il faut avoir foi dans ce mouvement social qui sera plus fort que les autres.

Puis l'orateur explique ce qu'il faut faire pour développer ce mouvement : création d'associations locales fédérées en associations régionales, lesquelles seraient confédérées. La C.G.F. aurait son Congrès annuel, son secrétaire général.

Les résultats seraient la France faite non d'individus, mais de familles; la France qui ferait naître des enfants, la France éternelle!

La fin de la conférence est marquée par les applaudissements unanimes et chaleureux de l'assistance.

M. Romain Flipo, après avoir remercié M. Wilbois, formule l'espoir que le projet exposé par l'orateur sera réalisé. Il engage en conséquence les auditeurs à s'associer.

En terminant, M. Flipo excuse M. le docteur Leduc, député et maire de Tourcoing, empêché d'assister à la conférence. « M. le Maire, dit-il, est avec vous de cœur et fera tous ses efforts pour faire triompher votre juste cause. »

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Le contrat collectif des marbriers

Au cours de l'accord intervenu et mettant fin à la grève des marbriers, un contrat a été signé entre M. G. Destrebecq, président du Syndicat patronal, et M. Harpagès, secrétaire du Syndicat ouvrier.

Il a été convenu entre autres choses ce qui suit :

Le salaire des ouvriers qualifiés est porté à 2 fr. 90 l'heure, étant entendu que la différence qui existe entre les salaires des ouvriers du bâtiment et ceux de la marbrerie resterait toujours avec une différence de 0 fr. 25 l'heure, en supplément pour ces derniers.

Les travaux pour exhumation et inhumation sont comptés pour cinq heures de travail, avec augmentation de 75 p. 100 de l'heure.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 8 JUIN :

Aujourd'hui, saint Médard ; demain, saint Félicien.

160e jour de l'année.

Soleil : Lever, 3 h. 49; coucher, 20 h. 50.

Lune : Pleine lune du 1er. Dernier quartier, le 9.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30, et de 14 à 16 h., remise aux souscripteurs des titres de l'emprunt 1920.

LA CRÉATION d'un Bureau central d'études pour les industries textiles

Le rapport de M. Eugène Mathon au Congrès des Sociétés Industrielles de France à Mulhouse

Nous avons indiqué l'attention avec laquelle le Congrès des Sociétés Industrielles de France a entendu deux importants rapports du grand industriel roubaisien, M. Eugène Mathon. Le premier était consacré au projet de création d'un Bureau Central d'études pour les industries textiles. Il témoigne d'une grande hauteur de vues et d'une considération approfondie des grands problèmes dont il est traité.

Nous croyons intéressant de le mettre sous les yeux de nos lecteurs. En voici le commencement :

La guerre a créé une situation nouvelle à l'industrie. Elle a démontré les résultats de la spécialisation et du travail en série, au point de vue de la production et de l'abaissement du prix de revient. La perte de 1.500.000 Français a raréfié la main-d'œuvre, et nous oblige à rechercher les moyens de l'économiser. L'application de la loi de huit heures a diminué la production et élevé le prix de revient. Enfin, le coût de la vie va sans cesse en augmentant, en même temps que les exigences ouvrières.

Nous sommes donc en présence d'une main-d'œuvre raréfiée, exigeante et coûteuse, d'une production diminuée, d'un prix de revient augmenté.

Tous les problèmes se posent à la fois. A ceux que nous venons d'énumérer, viennent s'ajouter ceux des transports et de la houille. Si le premier est du ressort du Gouvernement, encore convient-il que nous ne nous en désintéressions pas et vous l'avez inscrit sur votre programme.

Mais celui de la houille et de la force motrice devient angoissant : nous aurons à examiner comment nous pourrions économiser la houille, comment nous pourrons la remplacer ou suppléer à son défaut.

Toutes ces questions doivent être étudiées avec méthode et esprit de suite. Actuellement, les mouvements économiques et sociaux sont d'une telle ampleur qu'ils demandent toute notre attention, qu'ils absorbent tout notre temps, toutes nos facultés. Dans d'autres branches de l'industrie, les questions que nous avons indiquées en débutant ont été étudiées déjà, et de nombreuses publications ont paru ; il n'en est pas de même pour l'industrie textile, où tout est à faire.

Si nous voulons procéder à cet examen, à ces recherches isolément, nous perdrons un temps précieux, et chacun de nous aura à supporter les dépenses nécessitées par les expériences. Enfin, sur tout ce qui touche à l'ouvrier, nous devons nous montrer circonspects, éviter les erreurs ; aussi, chaque mesure nouvelle doit-elle avoir été étudiée et expérimentée. Nous devons appliquer, autant que possible, des mesures uniformes, pour éviter que l'on ne nous oppose les uns aux autres.

L'éducation des syndicats ouvriers n'est pas faite ; des expériences malheureuses ou mal présentées retardent le moment où nous pourrons faire appel à leur concours. Trop souvent, nous nous heurtons à des partis-pris, à des consignes absurdes, à des préjugés. La foi de la classe ouvrière au principe de la lutte des classes paralyse nos efforts vers le progrès et la pacification.

Donc, en dehors même de la matérialité des faits, nous devons envisager les méthodes d'application, pour ne pas heurter la mentalité ouvrière. Non seulement, l'industriel devra avoir recours de plus en plus à la science, mais à la psychologie.

Tout ceci complique notre rôle, et, néanmoins, rien ne sert de ne pas considérer les problèmes dans toute leur ampleur, et de vouloir fermer les yeux à la lumière.

(A suivre.)

LE BANQUET du Cercle Militaire de Roubaix

Le banquet annuel du Cercle Militaire de Roubaix vient d'avoir lieu, au siège de la réunion de nos officiers de complément (Cercle de l'Industrie).

Cette fête, à laquelle assistaient de nombreux officiers, avait le double intérêt que le commandant Robyn, président du Cercle, a fait ressortir à l'heure des toasts, de célébrer d'une part la réorganisation de l'Association, après les épreuves de la grande guerre, d'honorer, d'autre part, celui qui, pendant trente-cinq années, a présidé à ses destinées, le lieutenant-colonel Despature.

Au nom de ses camarades, le commandant Robyn a offert au colonel un magnifique bronze représentant le « Coq Gaulois » chantant sa victoire, retraçant l'admirable carrière du colonel Despature, depuis l'époque où, à l'âge de 18 ans, il s'engageait sous les drapeaux pour la campagne de 1870-71 (Armée du Nord) jusqu'à celle où, après avoir été dans notre ville pendant tant d'années, l'apôtre passionné de toutes les œuvres de la Préparation militaire, et le président des grandes unions d'anciens militaires, il regagnait pour la deuxième fois, le poste qui lui était échu pour la défense de la patrie attaquée à nouveau par l'Allemagne en août 1914. Le Président du Cercle a donné en exemple aux assistants le courage et la vaillance dont le colonel a fait preuve comme soldat et comme citoyen, il l'a enfin remercié d'avoir bien voulu près de ses jeunes camarades, rester comme président d'honneur du Cercle Militaire et a formé des vœux pour que très longtemps encore il continue à veiller sur l'œuvre dont il a été le pionnier.

Le lieutenant-colonel, très ému, a répondu dans les termes les plus heureux, à l'allocution du commandant Robyn et l'a remercié cordialement du souvenir qui lui était offert. Il a rappelé les origines du Cercle Militaire de Roubaix, qui, avant la guerre, était l'un des plus beaux et des plus fréquentés de toute la France; il a fait appel aux jeunes officiers pour continuer les œuvres entreprises et leur apporter le concours de l'expérience qu'ils ont acquise pendant la campagne ainsi que pour recruter de nouveaux adhérents, car il faut assurer l'avenir de l'institution et la transmission des idées de devoir et de patriotisme qui ont guidé leurs devanciers. Pour avoir le droit de se dire bon Français, il faut que chacun fasse suivant ses moyens et la situation qu'il occupe, quelque chose pour sa Patrie, il faut que chacun se rende utile; pour l'officier de complément, le devoir est tout tracé.

Il est heureux de constater que le Cercle Militaire est en très bonnes mains et qu'avec le sympathique et dévoué président, le commandant Robyn, il prendra un nouvel essor, car il a toute la confiance de ses camarades.

Le capitaine Schiller, officier de la Légion d'honneur, qui, à son tour, a pris la parole, répondant aux félicitations qui lui ont été adressées par le colonel Despature et le commandant Robyn pour la haute distinction dont il vient d'être l'objet, a rappelé l'œuvre de la Préparation militaire et de l'éducation physique à laquelle il a attaché son nom et a recommandé, lui aussi, aux jeunes, de poursuivre les efforts de leurs aînés.

Le capitaine Maurice Bossut, président de l'escadron de Bracke, dont les jeunes élèves sont partis dès le premier appel du clairon en août 1914, et dont beaucoup ont versé leur sang pour la patrie, a exprimé toute la reconnaissance que doit le pays à ces jeunes gens et à ces sublimes sacrifices; il a adressé un souvenir ému à ceux qui ont versé leur sang pour la France.

Le capitaine Guéranger, président de la réunion des officiers de Tourcoing, a, en plein accord avec le commandant Robyn, préconisé l'union des deux associations voisines, dont les membres doivent se connaître et se fréquenter et qui, toutes deux, poursuivent un objet analogue.

Une heureuse coïncidence apportait au lieutenant Jean Desruelles, la magnifique citation dont il a été l'objet le 7 septembre 1914, suivant ordre de la place de Maubeuge, et qui est signée du général Fournier. Le lieutenant-colonel Despature a remis à notre vaillant concitoyen, dont le dévouement et la remarquable activité méritent le plus grand éloge, la Croix de guerre, au nom du Président de la République.

La soirée s'est poursuivie gaîment, chacun des jeunes officiers ayant voulu apporter son concours au concert improvisé qui a suivi le banquet.

⁂

Voici le texte de la citation dont le lieutenant Jean Desruelles a été l'objet :

1er corps d'armée. — Place de Maubeuge

Extrait des Ordres de la Place

Le Général Gouverneur cite à l'ordre de la Place le Lieutenant **Desruelles**, du 1er régiment territorial d'infanterie.

A secondé de toute son énergie son capitaine au cours du bombardement intense du centre de résistance de Cerfontaine.

Envoyé en mission aux avant-postes sous le feu, s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée et a été blessé d'un éclat d'obus.

Maubeuge, le 7 septembre 1914.

Le Général Gouverneur de la Place, (Signé) : **Fournier.**

Les créances en pays ennemis

Le mot d'ordre est de ne faire aucun règlement direct

Les instructions données jusqu'à ce jour ont toujours été de suspendre tout règlement direct vis-à-vis des débiteurs des pays ex-ennemis.

La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing confirme à nouveau ces instructions, car certains créanciers allemands commencent à adresser sur nos places des ordres d'avoir à payer directement et sans délai le montant des contrats ou marchés d'avant-guerre. Or, le Traité de Paix définit très nettement qu'il appartient au gouvernement français de retenir et de liquider toutes les créances de cette nature. Les débiteurs qui seraient saisis de pareilles demandes sont priés de les signaler dans le plus bref délai à l'autorité judiciaire.

De plus, la Fédération rappelle qu'il y a trois moyens à l'heure actuelle, si l'on se trouve dans l'obligation formelle d'opérer des règlements :

1° Verser à la Caisse de Dépôts et Consignations;

2° Faire le montant de la somme due entre les mains des séquestres ou liquidateurs nommés par l'autorité judiciaire française;

3° Enfin, se libérer sur la requête de l'Office de Vérification et de Compensation français.

AUX COURS SOCIAUX

LES MODALITÉS du SALAIRE

PAR M. EUGÈNE DUTHOIT

La série des Cours Sociaux organisée par le Secrétariat Social de Roubaix-Tourcoing se continuera par un cours professé le mercredi 9 juin, par notre éminent concitoyen, M. Eugène Duthoit, professeur de droit à la Faculté Catholique de Lille, président des Semaines Sociales de France.

Le sujet qu'il traitera : « Les modalités du salaire », ne manquera pas d'intéresser les auditeurs qui se presseront nombreux pour l'écouter. Le cours aura lieu à la Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, à huit heures un quart.

Caisse d'épargne de Roubaix

EMPRUNT 1920

Les personnes ayant souscrit à l'emprunt 1920, sont instamment priées de retirer, au plus tôt, leurs titres en dépôt à la Caisse.

Pour en faciliter la remise rapide, les souscripteurs, porteurs des récépissés numéros 1 à 300, sont invités à se présenter, munis de leur récépissé, tous les jours, de 2 à 4 heures (sauf le dimanche et le lundi) **à partir du mardi 8 juin**, et les autres porteurs des numéros 300 et au-delà, à partir du mardi 15 juin. Les dépôts permanents à la caisse ne seront pas admis.

Au Ravitaillement

VENTE DE CHAUSSURES, LINGERIE, TISSUS (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Mardi 8 juin, 2e jaunes, de 1 à 750.
Mercredi 9 juin, 2e jaunes, de 750 à 1500.
Jeudi 10 juin, 2e vertes, de 1 à 500.
Vendredi 11 juin, 2e vertes, de 500 à 1000.
Samedi 12 juin, 2e vertes, de 1000 à 1500.
Le magasin de vente est ouvert le matin de 8 h. à 11 h., et le soir de 2 h. à 5 h.

L'INSCRIPTION DU CHARBON. — Mardi 8, de 8 à 11 h., 10e secteur; de 14 à 17 h., les retardataires.

UNE CONFERENCE DE M. J. WILBOIS A LA FEDERATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE. — Aujourd'hui mardi, à 11 h., M. Joseph Wilbois, le distingué conférencier si apprécié à Roubaix et à Tourcoing, donnera sur « La formation des jeunes gens en vue des affaires modernes », une conférence spécialement destinée aux jeunes industriels, dans la salle des réunions de la Fédération, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les adhérents de la Fédération y sont invités.

LA VISITE A ROUBAIX DE M. COLIN, ATTACHE COMMERCIAL EN REPUBLIQUE-ARGENTINE. — M. Colin, agent commercial français, en République-Argentine, consacrera la journée du mardi 8 juin pour recueillir toutes les observations et suggestions que les groupements et particuliers, industriels ou commerçants de Roubaix auraient à lui présenter. Il se tiendra à cet effet, à la Chambre de commerce de Roubaix, 2, rue du Château, de 14 à 17 heures.

CERCLE D'ACTION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING. — La seconde séance d'études, réservée aux adhérents de Roubaix, aura lieu aujourd'hui, mardi 8 juin, à 20 heures, salle du Café Pandore, rue Pauvrée.

M. C. Dupin traitera la première partie de son sujet : « Les systèmes économiques régnants et leurs erreurs ».

LE PRIX DU LAPIN BAISSE. — Nos ménagères qui, il y a quelques semaines, payaient le lapin 9 fr. la livre, ont constaté avec plaisir qu'il se vend actuellement à 5 fr. la livre. Cette baisse est surtout due à la saison qui permet de donner à ces animaux une nourriture plus abondante et moins chère.

TAPIS D'ORIENT. — Choix extraordinaire. Conditions exceptionnelles de bon marché. Tapis anciens achetés avant l'augmentation, 17e et 18e.

En ce moment à Lille, Hôtel Royal, dans quelques jours à Roubaix, Grand-Hôtel. M. Arvieston se rend à domicile sur demande.

LES RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés nés en mai doivent se présenter munis de leur carte annuelle à l'Institut Social, rue de Tournai, 11, pour échanger leur carte périmée, savoir :

Mardi 8 juin, D à K, de 8 h. ½ à midi; L à Q, de 2 à 5 h. — Mercredi 9, R, S, T, U, de 8 h. ½ à midi; V à Z, de 2 à 5 h.

HALLE FLIPO. Jambons depuis 8.50. Camembert, Roquefort, Gruyère, Chester, Confiture, Dattes, Chicorée, Pain d'épices, Vin rouge et blanc. Harengs. Voir nos prix. 62730d

LA DUCASSE DU QUARTIER DU CUL-DE-FOUR. — C'est ce soir mardi à 20 h. 30 qu'aura lieu la réunion des commerçants du quartier du Cul-de-Four, chez M. Paul Sobrey, rue Turgot, 97, en vue de la ducasse qui aura lieu le 11 juillet. MM. le président et le secrétaire exposeront à la réunion les projets de la Commission.

LA MAISON MARCELLI, la « réputée Maison de Confiance » a l'honneur d'informer le public qu'elle a en magasin des pianos neufs de la célèbre marque **Erard**. — Voir actuellement en étalage, 10, rue du Bois, un merveilleux piano véritable objet d'art. 52740d

UNION NATIONALE DES MUTILES ET REFORMES. — Les mutilés qui ont droit à un rappel de prime de naissance sont priés de se présenter à la permanence le mardi 8, de 18 à 20 heures, où les trésoriers se tiennent à leur disposition.

En outre, ceux qui auraient encore des dossiers de dommages de guerre en souffrance au siège, sont priés de s'y présenter jeudi 10, de 18 à 20 heures.

CHAMPENOISES vides payées très cher. Houset, 75, rue de Roubaix, Tourcoing. 52019

ASSOCIATION « L'AIDE AUX VEUVES ET AUX ORPHELINS ». — Les veuves de guerre et celles-là seulement qui se sont fait inscrire 2, rue de la Gare, pour obtenir l'admission de leurs enfants comme Pupilles de la Nation, et qui, ayant reçu un certificat d'admission, n'ont encore absolument rien touché, sont instamment priées de se présenter munies de leurs papiers, 2, rue de la Gare, mercredi, 9 juin, de 9 h. du matin à midi et de 2 à 4 h.

NAUWELAERS, Chirur.-dent, 1, r. Lannoy. 621-4

ARRESTATION D'UN DESERTEUR. — Sur mandat lancé par le conseil de guerre de la 1re région, la gendarmerie a arrêté en son domicile, rue Sainte-Elisabeth, M. Alphonse Pannier, de la classe 1901, insoumis depuis le 17 février 1916. Il a été transféré à Lille, à la justice militaire.

BARRIQUES BORDELAISES payées très cher par L. Vandeputte, 193, bd de Metz. 250-5

WASQUEHAL

POUR LES LOGEURS. — Des feuilles de renseignements sont à la disposition des personnes qui ont des logeurs. Une fiche par logeur est à retirer à la Mairie (2e guichet).

EN ALLUMANT UNE LAMPE. — Un ferblantier, M. Georges Pauwels, 32 ans, demeurant à Croix, occupé à la Raffinerie de Pétrole, a été brûlé à la main et à l'avant-bras droits par suite d'un retour de flamme en allumant une lampe-chalumeau à essence. Un repos d'une vingtaine de jours lui a été prescrit.

WATTRELOS

VOS CARTES D'IDENTITÉ ET FEUILLES D'IMMATRICULATION ! — La gendarmerie a dressé procès-verbal aux sujets belges Arthur Carton, Joseph Mullier, Auguste Walbeck et Constant Devos, pour ne pas être porteurs de leurs cartes d'identité de travailleurs étrangers; à Arthur Carton et Constant Devos, pour ne pas avoir de feuilles d'immatriculation.

LA CONSULTATION DE NOURRISSONS DE LA BAILLERIE aura lieu désormais le second jeudi de chaque mois, au lieu du troisième jeudi. Prochaine séance le 10 juin, à partir de 14 h 30.

RAVITAILLEMENT. — Mardi, numéros 4.431 à 5.120; mercredi, 5.121 à 5.763.

LANNOY

FLERS

RAVITAILLEMENT. — Vente libre tous les jours : Vinaigre, 1.50 le litre; saindoux, 9.10 le kilo, pâtes alimentaires, beurre, 12.00 le kil ; Corned beef; sardines, 1.25 la boîte; extrait de café; chicorée, 3.00 le kil; boîte de Desserts 0.40 la boîte; cacao, 9.00 le kil.; margarine, 5.00 le kil.; riz, 1.75 le kil.; lard, 5.00 le kil ; chaussures, tissus, lainages, robes, camisoles, chemises bébé, lit; chaussures de fatigue, 31.00 la paire; souliers de repos, 21.00 la paire.

HEM

POLICE DU ROULAGE. — Procès-verbal a été dressé à charge de Louis Castel, pour abandon de voiture.

IL FAUT AFFICHER LES PRIX DES LEGUMES. — M. Charles Holsnerie, marchand de légumes, s'est vu dresser procès-verbal, pour ne pas avoir affiché les prix de ses légumes.

NE PAS CONFONDRE. — Mme Marie Jovenau, demeurant rue de la Mairie, nous prie de dire qu'elle n'a rien de commun avec son homonyme arrêtée samedi dernier à Roubaix, sous l'inculpation de vol et violence.

FOREST

POLICE DU ROULAGE. — La gendarmerie de Lannoy a dressé procès-verbal, à charge de M. L. Corput, voyageur de commerce, à Roubaix, pour abandon de voiture sur la voie publique.

Le Corset « LE PRODIGIEUX » est l'idéal des Corsets. En vente à Roubaix, Maison Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue: à Tourcoing, Maison Carette-Duhamel, 12, r. de l'Hôtel-de-Ville. 52740

TOURCOING

UN ACCIDENT MORTEL au Peignage de la Tossée

Un accident mortel s'est produit, lundi matin, au Peignage de la Tossée.

Vers huit heures et demie, un ouvrier graisseur, M. Jules Maerschaert, 34 ans, demeurant rue du Moulin, à Lys-lez-Lannoy, était monté sur une échelle, à hauteur d'un arbre de transmission, lorsqu'il fut happé, à la jambe droite, par la courroie, et entraîné par le mouvement de rotation.

Ses camarades arrêtèrent aussitôt la marche de l'arbre et dégagèrent le malheureux ouvrier, qui reçut aussitôt les soins du docteur Aerts. Outre de multiples contusions, M. Maerschaert avait le pied droit et les hanches brisés.

Transporté à l'Hôpital, il mourut à onze heures du matin, des suites de ses blessures. Il a pu recevoir le ministère d'un prêtre avant sa mort.

Mme Maerschaert, sa femme, informée, avec ménagement, arriva trop tard à Tourcoing, pour assister aux derniers moments de son mari.

Cet accident a provoqué une émotion compréhensible parmi les ouvriers du Peignage de la Tossée.

AU RAVITAILLEMENT

L'inscription pour le charbon aura lieu à la Mairie, rez-de-chaussée, cartes roses, de 8 h 30 à 11 h. 30; cartes grises, de 2 h. à 4 h. 30. Mercredi 9 juin, 1er secteur; jeudi 10, 2e secteur; vendredi 11, 3e secteur; samedi 12, 4e secteur. 1 personne, 50 kil.; 2, 3, 4 personnes, 100 kil.; 5 et 6 personnes, 150 kil.; 7 personnes et plus, 200 kilos. Le prix est fixé à 20 fr. les 100 kilos.

Vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol), mardi 8 juin, 1 litre par personne pour 1 fr. 80 — Secteur 18; cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h.; numéros impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h.; numéros impairs, de 11 à 12 heures. — Secteur 13 : cartes grises, numéros pairs, de 1 à 2 h; numéros impairs, de 2 à 3 h.; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h.; numéros impairs, de 5 à 6 heures.

A L'« ACTION FRANÇAISE ». — On nous prie d'insérer la note suivante :

La Section d'Action française de Tourcoing vient d'ouvrir une permanence, 9, rue Nationale, à Tourcoing, où le public aura gratuitement à sa disposition, aussitôt leur parution, toutes les principales revues françaises : « Revue des deux Mondes », « Revue Universelle », « Correspondant », « Revue Critique », « Mercure de France », etc...

TOUT ACHETEUR D'ŒUFS garantis frais à 0.45 la pièce recevra gratuitement un échantillon Margarine « Era ». H. Germain, 10, Grand'Place, Tourcoing. 52501d

MOUVAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira aujourd'hui mardi 8, à 19 h., à la Mairie.

HALLUIN

L'adjoint au maire d'Halluin suspendu de ses fonctions pendant un mois

On nous communique la note suivante :

« Le Préfet du Nord, considérant que le 1er mai, l'adjoint au maire d'Halluin, M. Lauridan, a prononcé à Menin un discours contenant un appel à la violence en vue du renversement de l'état de choses établi...

» Vu l'article 86 de la loi du 5 avril 1884, vu les explications fournies par M. Lauridan, suspend M. Lauridan de ses fonctions pendant un mois. »

On sait qu'une instruction est ouverte par M. Gebert, juge d'instruction à Lille, contre le secrétaire de la Bourse du Travail d'Halluin.

LILLE

LE STATUT FISCAL DES REGIONS LIBÉRÉES. — La Chambre de Commerce de Lille a adressé à M. le Président de la Commission des finances de la Chambre des députés, une lettre lui signalant l'importance qui s'attache à la prompte mise à l'ordre du jour de la Chambre du statut fiscal des régions libérées.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LILLE. — M. Colin, attaché commercial en République-Argentine, recevra, au siège de la Chambre de commerce de Lille, 14, rue de la Chambre des Comptes, le mercredi 9 juin, les industriels et commerçants désireux de nouer des relations avec l'Argentine.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Lundi a été célébré, à 10 heures ½, en l'église Saint-François, à Mouvaux, le mariage de M. Joseph Tiberghien, rédacteur au « Télégramme du Nord », avec Mlle Léonie Lefrancq, de Tourcoing.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Tiberghien, curé de la paroisse, qui célébra ensuite la sainte messe.

Les témoins étaient : pour le marié, M. Alp. Troch, rédacteur au « Journal de Roubaix », et pour la mariée, son frère, M. Ed. Lefrancq.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— La confirmation à l'Institution de Ségur. — Mgr Charost, Evêque de Lille, accompagné de M. le Vicaire-général Lecomte, a administré le Sacrement de la Confirmation à 60 élèves de l'établissement, samedi, à 7 h. 30. De nombreux parents des élèves assistaient à la cérémonie. Une élève a récité un charmant compliment à Mgr Charost, qui a remercié maîtresses et élèves de leur accueil.

— Les processions de la Fête-Dieu. — C'est au milieu d'une grande affluence que se sont déroulées, dimanche, dans toutes les églises de Roubaix, les processions organisées en l'honneur de la Fête-Dieu. Comme chaque année, on remarquait le cadre religieux formé par les différents groupes des processions, principalement des enfants, et l'ornementation des églises. La bénédiction du Saint Sacrement, donnée aux fidèles, a clôturé les cérémonies rehaussées par l'éclat particulier des chants liturgiques.

ANNAPPES

Les Processions du Saint-Sacrement

La procession annuelle du Saint Sacrement s'est déroulée dimanche. La commune avait revêtu, pour cette belle cérémonie, une parure de fête. En bordure des trottoirs, des bannières multicolores avaient été alignées, traçant un passage recouvert de lauriers et d'exquises fleurs. Dans le cortège, auquel présidait M. l'abbé Flipo, curé de la paroisse, avaient pris place les enfants des écoles, les Enfants de Marie, tous vêtus de blanc. La Musique Municipale prêtait son précieux concours. La procession ayant fait le tour du village, regagna l'église où la cérémonie s'acheva.

Cirage à la cire NAOL

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — C'est dimanche, 13 juin, en matinée à 15 h. 30 et en soirée à 20 h 30, que nous aurons deux représentations de : « Ma Tante d'Honfleur », comédie en 3 actes de Gavault, l'inénarrable chef-d'œuvre du rire, prototype de la pièce comique et amusante. Le rôle de Charles Berthier sera tenu par Prince Rigadin : Prince est un de ces artistes privilégiés qui ont su conquérir le cœur de Paris : le Théâtre des Variétés l'a consacré, le cinéma l'a popularisé à travers les foules. C'est un prince de la rampe et un roi de l'écran. Aussi, les représentations de dimanche prochain s'annoncent comme un gros succès et la location est déjà fort avancée. Les retardataires feront bien de se hâter et de se rendre d'urgence, 16, rue de la Gare.

ROUBAIX. — Grand-Théâtre Hippodrome. — Très prochainement auront lieu, au Grand Théâtre Hippodrome de Roubaix, deux représentations extraordinaires données par les artistes du Théâtre de la Porte-Saint-Martin et qui se composeront de « La Dame aux Camélias », d'Alexandre Dumas fils et « Le Maître de Forges », de Georges Ohnet.

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE Mardi 8 juin Soirée à 7 heures 30

Miss Aventure, L'Ombre, Pacte Tragique. 52735d

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Amicale de la rue du Bois. — Mercredi 9 juin, à 14 h. 30, réunion de commission. Questions importantes.

—— Union Nationale des Mutilés et Réformés de Roubaix. — Le Conseil d'administration prie les membres de la section d'assister aux funérailles du camarade Grouselle Edmond, membre de l'U.N.M.R. Réunion à la maison mortuaire, à 9 h. 45, 40, rue du Chemin-de-Fer.

—— Cercle Orphéonique Les XI. — Mardi 8, à 19 h., répétition partielle des basses et barytons; mercredi 9, à 19 h., répétition partielle des 1ers et 2es ténors.

Bénéfices de Guerre
Impôts — Comptabilité
W. VAN AKEN & G. DESMARESCAUX
Exp. Compt., 25, Place Thiers, TOURCOING. 461

NORD

La liberté de la rue à Saint-Pol-sur-Mer

La manifestation contre la procession

A propos de la manifestation ridicule contre la procession de Saint-Pol que nous avons signalée hier, rappelons qu'après une longue discussion, le Conseil municipal socialiste de Saint-Pol-sur-Mer s'était prononcé par 13 voix sur 23, contre la sortie des processions, autorisée par les municipalités précédentes de MM. Marquis et Georges Vancauwenberghe.

M. Rambout, maire, et M. Gustave Conye, premier adjoint, ont longuement insisté en faveur du principe de la liberté. Ce dernier a fait valoir le bien fait au petit commerce par les processions.

MM. Grammont, deuxième adjoint, et Gittinger, conseiller, combattirent avec acharnement cette liberté.

M. Rambout, après le vote, déclara réserver, comme maire, sa liberté d'action. M. Gittinger annonça alors que 150 socialistes militants étaient prêts à contre-manifester. La discussion avait duré trois heures.

CE QUE DEVIENNENT LES BÉNÉFICES DU COMITÉ DE RAVITAILLEMENT DU NORD

La question des bénéfices du Comité de ravitaillement du Nord, soulevée à la récente session du Conseil général, où fut prononcé le chiffre de 40 millions, a soulevé une polémique. Le « Groupe de défense et d'action nordiste » La Volonté », est intervenu pour soutenir les droits et les intérêts du public.

Aujourd'hui, on déclare de source autorisée, du côté du Comité de ravitaillement :

Que les bénéfices réalisés sont la propriété de l'Etat; que leur total n'est d'ailleurs pas encore exactement fixé et que les sommes récupérées se trouvent actuellement dans les caisses de la Trésorerie générale.

LES FAUSSES DECLARATIONS POUR DOMMAGES DE GUERRE. — Sur la plainte du Préfet du Nord, le Parquet a fait mettre en état d'arrestation, le sieur Conte (Albert-Auguste), qui avait sciemment établi une fausse déclaration de dommages de guerre.

EXPLOSION D'OBUS A SIN-LE-NOBLE. — Un ouvrier polonais, Vladislas Brozowski, 19 ans, a été complètement déchiqueté par l'explosion d'un obus qu'on croyait déchargé.

UN DRAME DE LA FOLIE A DENAIN. — Dans un accès de folie, Elie Prévost, 45 ans, comptable de la Reconstitution, a grièvement blessé à coups de marteau sa femme et son fils et s'est labouré le corps de coups de couteau.

GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE A FOURMIES. — Une automobile contenant les trois frères Pinguet a capoté. Les voyageurs ont été grièvement blessés.

DUBAR Frères. Tissus. (Voyez annonces). 43-1

LE BLE ARRIVE A DUNKERQUE. — D'importants arrivages de blé ont eu lieu au port de Dunkerque.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Recel. — Mlle Fernande Ber, a été condamnée le 5 juin, à 6 jours de prison avec sursis et [illegible].

ECONOMISER VOS CHAUSSURES

En portant des talons caoutchouc WOOD MILNE, c'est économiser le cuir et, par conséquent, rendre service au pays. Assurez-vous que les mots WOOD MILNE sont bien imprimés sur chaque talon, pour avoir la première qualité. Gros : Tiberghien, 6, place Notre-Dame, Roubaix. 2959

VIN TONIQUE RECONSTITUANT

à base de vin d'Espagne, glycérophosphate de chaux, cola, coca, etc., convient admirablement aux personnes convalescentes ou fatiguées par un travail excessif. Il rend l'appétit, facilite la digestion et ramène en peu de temps les forces disparues.

La bouteille (verre compris) : 8 fr. 50.
PHARMACIE DU PROGRÈS
163, Grande-Rue, 163, ROUBAIX. 607-3

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

Le Concours hippique international organisé par le Club hippique de Roubaix

LA TROISIÈME JOURNÉE

La clôture des épreuves du Concours hippique international a eu, lundi, à 14 heures, un beau succès à la piste du Dreucq et fait honneur au Comité du Club Hippique de Roubaix qui a organisé le concours.

Par un temps couvert et assez froid pendant la majeure partie de l'après-midi, puis adouci par quelques rayons de soleil vers 18 heures, les différentes épreuves se sont déroulées devant une nombreuse assistance.

Parmi les personnalités, on remarquait : le général Grégoire, commandant la 1re division; le général Dauvé, commandant le groupe de Cambrai; le général Tupiguier, de Lille; le colonel Gossart, commandant le 6e chasseurs, à Lille; M. le docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix, etc.

La musique du 43e d'infanterie, de Lille, a agrémenté le concours par quelques belles exécutions de musique.

Voici le classement des diverses épreuves :

GRAND-PRIX DU CLUB (Coupe de Roubaix), pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée française et montés par des gentlemen (12 obstacles environ). Pour le parcours des chevaux ayant gagné, depuis le 1er janvier 1919, un ou plusieurs prix s'élevant à une somme de 2.000 francs, ainsi que pour le gagnant du Prix des Habits Rouges, le mur et la barre sont exhaussés de 0m.10.

1er, « Le Costaud », à MM. Desmazières et J. Delesalle, de Lille, monté par M. J. Delesalle, de Lille, en 2' 04" 4/5, sans faute (prix, 1.500 francs); 2e, « Tank », à M. Lederlin, de Paris, monté par M. Horment, en 2' 07" 1/5, sans faute (prix, 1.000 francs); 3e, « Heart's Delight », le comte de Toulouse-Lautrec, en 2' 07" 4/5 (prix, 700 francs); 4e, « Coq de Roche », M. Jacques Delesalle, de Lille, en 2' 08" 1/5 (prix 300 francs); 5e, « Psyché », M. Lederlin, de Paris, monté par M. Horment, en 2' 10" 1/5 (prix 200 francs); 6e, « Joyeux », capitaine Costa, 54e art. à Lyon, en 2' 15" (prix 200 fr.); 7e, « Bachelor-Gay », M. Alexandre Caulliez fils, de Lille, en 2' 21" 2/5 (flots de ruban); 8e, « Saranouls », le comte de Toulouse-Lautrec, de Paris, en 2' 26" 1/5 (flots de ruban).

PRIX DES RÉGIMENTS (handicap), pour officiers. — Pour le parcours des chevaux ayant gagné depuis le 1er janvier 1919 une valeur égale à 500 francs en un ou plusieurs prix, le mur et la barre sont exhaussés de 0m.10; si cette valeur est égale à 1.000 francs en un ou plusieurs prix depuis le 1er janvier 1919, le mur et la barre sont exhaussés de 0m.20.

1er, « Incas », lieutenant Carbon, 6e chasseurs à cheval, en 1' 52" 3/5, sans faute (prix de 500 francs); 2e, « Lingot », capitaine Fustier, 5e chasseurs à cheval de Senlis, en 2' 19" 2/5, sans faute (prix 300 fr.); 3e, « Chéri », au colonel Geiger, commandant le 153e d'artillerie, monté par M. Raynaud, lieutenant au 25e d'artillerie, du camp de Châlons-sur-Marne, en 1' 30" 1/5, ½ faute (prix 200 fr.); 4e, « Bleuet », commandant de Vilmarest, 6e chasseurs, de Lille, en 2' 08", ½ faute (prix 100 fr.); 5e, « Donzelle », commandant de Vilmarest, en 2' 13" 2/5 (prix 100 fr.); 6e, « Ischia », au lieutenant Wartelle, 6e chasseurs à Lille, monté par le capitaine Marcel, en 2' 21", ½ faute (flots de ruban); 7e, « [illegible] », sous-lieutenant de Crouzy, 5e chasseurs à cheval, de Senlis, en 2' 38" 1/5 (flots de rubans).

ÉPREUVE DE PUISSANCE, pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée française et montés par des gentlemen (6 obstacles de 1m.30 à 1m.60 environ). — 1er prix, 800 francs; 2e, 500; 3e, 300; 4e, 200; 5e, 200; 6e et 7e prix, flots de rubans. — 1er, « Joyeux », capitaine Costa, en 1' 09" (sans faute); 2e, « Tapageur », capitaine Costa, en 1' 03"; 3e, « Psyché », M. Lederlin, de Paris, monté par M. Horment, en 1' 12" 3/5; 4e, « Lady's Memory », en 1' 04" 3/5; 5e, « Le Costaud », à MM. Desmazières et J. Delesalle, monté par M. J. Delesalle, de Lille, en 1' 01"; 6e, « Ypaubor », MM. A. Pollet-Ternynck et Horment, monté par M. Horment, en 1' 01"4; 7e, « Pouf », M. Maurice Desmazières, de Lille, en 1' 08" 2/5.

FOOTBALL-ASSOCIATION

CALAIS. — Racing-Club de Calais bat Union Sportive Boulonnaise par 2 buts à 1. — La première mi-temps fut à l'avantage des Boulonnais qui marquèrent 2 buts, mais dont 1 furent annulés pour off-side. Puis les Canaris se ressaisirent et égalisèrent. Peu avant la fin, ils marquèrent un deuxième but qui leur donna la victoire. La partie était arbitrée par M. [illegible], de Roubaix.

LAWN-TENNIS

TOURCOING. — Sporting-Club Tourquennois. — Le Tournoi double du S.C.T. a donné les résultats suivants :

Eliminatoires. — [illegible] battent P. Davillier-Vandamschrick w.-o.; H. Scalabre-A. Pollet battent H. [illegible] 6-1, 6-3; A. Lamon-L. Motte battent [illegible]-J. Dumortier 6-0, 6-1; L. Wacquez-J. Dubry battent R. Tiberghien-P. [illegible] 6-4, 6-0; F. Laurent-R. Dumortier battent F. Desvarrin-J. Crombez 6-2, 6-0; J. Leblanc-G. Boulogne battent H. Scalabre-A. Pollet 6-4, 6-3.

Demi-finales. — F. Laurent-R. Dumortier battent A. Lamon-L. Motte 6-3, 6-0; L. Wacquez-J. Dubry battent J. Leblanc-G. Boulogne, 7-5, 2-6, 6-2.

Finale. — F. Laurent-R. Dumortier battent L. Wac-